

GUIDES PRATIQUES de l'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**LE MAIRE
ET LA PROTECTION JURIDIQUE
DE L'ENVIRONNEMENT**

Par François ZIMERAY
Avocat,
Jeantet et associés

Préface de
Michel BARNIER
Ministre de l'Environnement

avec le concours de
Delphine Levantal



COLLECTION ENVIRONNEMENT

f 7225

TABLE DES MATIERES

Préface de Michel BARNIER	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
LA COMMUNE FACE AUX NUISANCES ET AUX POLLUTIONS	11
Chapitre PREMIER : LA LUTTE CONTRE LE BRUIT	13
INTRODUCTION	15
Section I - LES BRUITS ISSUS DU VOISINAGE	16
A. La prévention des bruits de voisinage et la préservation de la tranquillité publique par le maire	17
1) <i>La prévention des bruits par l'usage du pouvoir de police générale du maire</i>	17
2) <i>L'article 2 du Code de la santé publique et la prévention des bruits de voisinage</i>	18
B. La répression des bruits de voisinage	19
1) <i>Répression au titre de la police municipale de la tranquillité publique</i>	19
2) <i>Répression au titre du décret Bruits de voisinage- Le décret Bruits de voisinage</i>	19
3) <i>Le tapage nocturne</i>	20

Section II - LES LOISIRS BRUYANTS.....	21
A. Les campings.....	21
B. Les spectacles forains, variétés, manifestations et réjouissances publiques.....	21
Section III - LES BRUITS OCCASIONNES PAR LES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	21
A. Le maire et le bruit des installations classées.....	22
1) <i>L'incompétence de principe du maire.....</i>	22
2) <i>Les limites à cette incompétence.....</i>	22
B. Le maire et le bruit des activités non classées.....	22
1) <i>Application du « régime classique » (police de la tranquillité).</i>	22
2) <i>Les développements à venir.....</i>	23
Section IV - LE BRUIT DES TRANSPORTS.....	23
A. Le bruit des transports aériens.....	23
1) <i>Implantation de constructions aux abords des aérodromes : les plans d'exposition au bruit (PEB).....</i>	24
a) <i>Procédure d'adoption des PEB.....</i>	24
b) <i>Contenu des PEB.....</i>	24
c) <i>Effet des PEB.....</i>	24
2) <i>Consultation des communes au sein des commissions consultatives de l'environnement.....</i>	25
3) <i>Installation ou extension d'aérodromes.....</i>	25
4) <i>Aides aux riverains.....</i>	25
B. Le bruit de la circulation automobile.....	26
1) <i>Bruit de la circulation automobile et pouvoir de police du maire.....</i>	26
2) <i>Pouvoir du maire au titre de la police de la circulation.....</i>	26
a) <i>A l'intérieur des agglomérations.....</i>	26
b) <i>Dans les espaces naturels.....</i>	27
3) <i>Pouvoirs confiés au maire par le Code de la route.....</i>	28
4) <i>Tracé des voies et prévention du bruit.....</i>	28
a) <i>L'étude d'impact.....</i>	28
b) <i>L'enquête publique.....</i>	28
c) <i>Le recensement des infrastructures bruyantes.....</i>	29

Section V - BRUIT ET URBANISME	29
A. Le POS et le bruit.....	29
B. Le permis de construire et le bruit.....	30
Section VI - LA RESPONSABILITE DES COMMUNES ET LE BRUIT.....	31
A. Responsabilité pour carence à agir	31
B. Responsabilité pour dommages liés à un ouvrage public	32
* *	
*	
Chapitre 2 : LA POLLUTION DE L'AIR	35
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE.....	35
INTRODUCTION.....	37
Section I - POLLUTION DE L'AIR ET POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE.....	38
A. Pouvoir de police générale	38
1) <i>Application du pouvoir de police générale</i>	38
2) <i>La non-application du pouvoir de police générale face aux installations classées.....</i>	38
B. Police de la santé publique	39
Section II - POLLUTION DE L'AIR ET URBANISME.....	39
A. Pollution de l'air et POS.....	39
B. Pollution de l'air et permis de construire	39
1) <i>Article R. 111-2 du Code de l'urbanisme.....</i>	39
2) <i>Article R. 111.3-1 du Code de l'urbanisme.....</i>	40
C. La police de la circulation	40
1) <i>La police de la circulation proprement dite.....</i>	40
2) <i>L'article R. 69 du Code de la route.....</i>	40

Section III - LA COMMUNE GESTIONNAIRE D'INSTALLATIONS PARTICULIÈRES POLLUANTES....	41
A. Les chaufferies urbaines	41
B. Les installations d'incinération d'ordures ménagères	41
Section IV - LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES AGGLOMÉRATIONS ET LES MESURES QUI PEUVENT ÊTRE PRISES PONCTUELLEMENT.....	42
A. La surveillance de la qualité de l'air.....	42
1) <i>La surveillance de la qualité de l'air : les réseaux d'alerte locaux.....</i>	42
2) <i>La procédure d'alerte est déclenchée par le préfet.....</i>	43
B. Zones sensibles et zones de protection spéciale définies au niveau ministériel	44
1) <i>Les zones sensibles</i>	44
2) <i>Les zones de protection spéciale.....</i>	44
Section V - LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNE ET LA POLLUTION DE L'AIR	44
* *	
*	
Chapitre 3 : LA POLLUTION DE L'EAU	47
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	47
INTRODUCTION.....	51
Section I - POUVOIR DE POLICE DU MAIRE ET POLLUTION DE L'EAU	51
A. La police spéciale des cours d'eau.....	51
B. La police de la pêche	52
C. Pouvoir de police générale.....	52
1) <i>Pouvoir de police générale en temps normal.....</i>	52
a) <i>Police municipale</i>	52
b) <i>Pouvoir de police en milieu rural</i>	52

2) Pouvoir de police générale en période d'urgence ou lors de circonstances exceptionnelles.....	53
a) Inondations.....	54
b) Sécheresse.....	54
c) Pollution.....	54
d) Pollution, sécheresse, inondation et rôle du préfet.....	55
D. Police des baignades et activités nautiques	55
Section II - POLLUTION DE L'EAU ET URBANISME	55
Les documents d'urbanisme et l'eau	55
1) Pollution de l'eau et POS.....	56
2) Servitudes d'utilité publique qui doivent être annexées au POS et protection des captages d'eau destinés à la consommation humaine	57
3) Pollution de l'eau et permis de construire.....	58
Section III - LA PARTICIPATION DES COLLECTIVITES LOCALES A LA PLANIFICATION ET À LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	58
A. Les schémas d'aménagement des eaux.....	58
1) Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).....	58
2) Les schémas d'aménagement de la gestion des eaux (SAGE).....	59
a) SAGE et documents d'urbanisme.....	59
b) Application et suivi du SAGE : rôle de la commission locale de l'eau	59
• Composition de la commission locale de l'eau	59
• Moyens d'action de la commission locale de l'eau.....	60
B. Les collectivités territoriales et la gestion des cours d'eau, des canaux et des lacs	61
Section IV - L'INFORMATION RELATIVE A LA QUALITE DES EAUX	61
A. L'information du public relative à la qualité de l'eau distribuée.....	61
B. L'information du maire et de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales relative à la qualité de l'eau distribuée	61
	231

C. L'information obligatoire de la population par le préfet et le maire en cas d'incident ou d'accident.....	62
D. L'information relative aux eaux de baignade	62
E. L'information du maire et du préfet en cas d'incident ou d'accident créant une pollution des eaux.....	62
Section V - RAPPEL DE QUELQUES INTERDICTIONS GENERALES DE REJET, EU EGARD AU MILIEU RECEPTEUR OU AUX PRODUITS REJETES.....	63
A. La protection de certains milieux	63
1) <i>La protection des intérêts piscicoles</i>	63
2) <i>La protection des eaux d'alimentation.....</i>	63
3) <i>La protection des réseaux d'assainissement</i>	63
4) <i>La protection des cours d'eau appartenant au domaine public de l'Etat (ou cours d'eau domaniaux)</i>	63
5) <i>La protection des cours d'eau non domaniaux.....</i>	64
a) <i>Eaux non domaniales courantes.....</i>	64
b) <i>Eaux non domaniales non courantes.....</i>	65
6) <i>La protection des parcs ostréicoles et conchycoles.....</i>	65
7) <i>La protection des eaux de baignade du littoral et la propreté des plages.....</i>	66
a) <i>Propreté des plages et des baignades.....</i>	66
b) <i>La qualité des eaux de baignade.....</i>	66
B. L'interdiction de rejeter certains produits	67
1) <i>L'interdiction de rejeter des détergents.....</i>	67
2) <i>L'interdiction de rejeter certaines huiles et autres produits polluants</i>	67
Section VI - REGLEMENTATION APPLICABLE A CERTAINES ACTIVITES.....	68
A. Réglementation applicable aux ouvrages situés dans le lit des cours d'eau (L. 232-5 du Code rural)	68
B. Réglementation applicable à l'extraction de matériaux dans le lit des cours d'eau.....	68

Section VII - LES REJETS ET LES PRELEVEMENTS DANS LES EAUX DOUCES	69
A. Les rejets et les prélèvements effectués par les installations classées.....	69
B. Les autres rejets et prélèvements d'eau non domestiques.....	69
Section VIII - LA RESPONSABILITE DU MAIRE ET LA POLLUTION DE L'EAU	70
A. La responsabilité administrative.....	70
B. La responsabilité pénale	71
Section IX - LES COMMUNES PARTIES CIVILES.....	72
* * *	
Chapitre 4 : La pollution D'ORIGINE agricole et les règles d'épandage des engrais	73
PRINCIPAUX TEXTES DE RÉFÉRENCE	73
INTRODUCTION.....	75
Section I - LES BASES JURIDIQUES DU POUVOIR DES MAIRES POUR LUTTER CONTRE LA POL- LUTION D'ORIGINE AGRICOLE	75
A. La police de la salubrité publique	75
B. Le maire chargé de faire respecter les dispositions du règle- ment sanitaire départemental (RSD)	76
C. Les moyens d'action du maire tirés du droit de l'urbanisme..	76
<i>1) Travaux nécessitant l'obtention d'un permis de construire.....</i>	<i>76</i>
<i>a) Activités d'élevage</i>	<i>76</i>
<i>b) Serres et ouvrages enterrés</i>	<i>77</i>
<i>2) Travaux ne nécessitant pas l'obtention d'un permis de construire</i>	<i>77</i>
Section II - RAPPEL DES REGLES S'APPLIQUANT AUX DEUX PRINCIPALES SOURCES DE POLLU- TION D'ORIGINE AGRICOLE.....	78
A. Première source de pollution : les activités d'épandage.....	78

1) L'épandage d'engrais.....	78
a) Règles d'épandage.....	78
b) Nitrates d'origine agricole.....	79
2) L'épandage de produits phytosanitaires.....	79
a) Application des produits, attention portée aux lieux avoisinants.....	79
b) La protection des insectes pollinisateurs.....	80
c) Précautions à prendre lors des traitements aériens.....	80
d) Précautions à prendre après le traitement.....	81
e) Produits très toxiques (substances vénéneuses).....	81
f) Informations pratiques et juridiques.....	81
B. Seconde source de pollution : les déchets agricoles.....	82
1) L'évacuation des eaux usées d'origine agricole.....	82
a) Rejets dans le milieu naturel (eaux superficielles et eaux souterraines).....	82
b) Déversement dans un réseau public.....	83
c) Les interdictions générales de rejet s'appliquant aux rejets d'origine agricole.....	83
2) L'évacuation des déchets agricoles.....	83
a) Les dépôts interdits.....	83
b) Les dépôts soumis à autorisation ou à déclaration.....	84
• en vertu de la réglementation applicable aux installations classées.....	84
• en vertu de la réglementation au titre de la police des eaux.....	84
c) Les dépôts réglementés dans le cadre du règlement sanitaire départemental.....	84
Section III - CONTENTIEUX ET RESPONSABILITE.....	85
A. Contentieux de la légalité des actes du maire.....	85
B. Responsabilité de la commune pour dommage de travaux publics.....	85
* *	
*	
Chapitre 5 : LES VÉHICULES MOTORISÉS.....	87
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE.....	87
INTRODUCTION.....	89

Section I - LA CIRCULATION DES VÉHICULES MOTO- RISÉS ET LES POUVOIRS DU MAIRE EN MILIEU URBAIN.....	89
A. Fondement juridique du pouvoir du maire	89
1) <i>Article L. 131-3 du Code des communes.....</i>	89
2) <i>Article L. 131-4 du Code des communes.....</i>	90
B. Illustration jurisprudentielle.....	90
1) <i>Police de la circulation</i>	90
2) <i>Police de la tranquillité et de la sécurité publique.....</i>	91
3) <i>Le maire et le transport de matières dangereuses.....</i>	92
Section II - CIRCULATION DES VÉHICULES MOTO- RISÉS ET POUVOIRS DU MAIRE DANS LES ESPACES NATURELS (OU LES ZONES SEN- SIBLES DU POINT DE VUE ÉCOLOGIQUE) ...	92
A. Fondement juridique des pouvoirs du maire	92
B. Economie de la loi du 3 janvier 1991 et constatation des infractions	93
1) <i>Champ d'application de la loi.....</i>	93
a) <i>Véhicules visés</i>	93
b) <i>Sites visés.....</i>	93
2) <i>Sanctions et constatations des infractions.....</i>	94
a) <i>Constatation.....</i>	94
b) <i>Taux des sanctions.....</i>	94
3) <i>Dispositions particulières pour la zone littorale en matière de circulation des véhicules terrestres à moteur</i>	94
LA COMMUNE FACE AUX RISQUES.....	95
Chapitre PREMIER : La Commune confrontée aux risques naturels	97
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE.....	97
INTRODUCTION.....	99
Section I - LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATU- RELS PAR LES DOCUMENTS D'URBANISME	100

A. Le POS et les risques naturels	100
1) <i>Le zonage du POS.....</i>	100
2) <i>Dans les communes où il n'existe pas de POS.....</i>	100
B. Les risques naturels et le permis de construire.....	101
C. Les dispositions élaborées à un niveau supracommunal s'imposant aux POS et aux permis de construire.....	102
1) <i>Les Plans d'exposition aux risques naturels (PER)</i>	102
a) <i>Elaboration des PER.....</i>	102
b) <i>Contenu des PER.....</i>	102
c) <i>Portée du PER.....</i>	103
2) <i>Les périmètres à risques de l'article R. 111.3 du Code de l'urbanisme.....</i>	104
a) <i>Elaboration des périmètres de l'article R. 111-3 du Code de l'urbanisme</i>	104
b) <i>Contenu et portée des périmètres de l'article R. 111-3.....</i>	104
3) <i>Les projets d'intérêt général (PIG)</i>	105
4) <i>Les plans de surface submersibles (PSS)</i>	105
a) <i>Elaboration et contenu des PSS.....</i>	105
b) <i>Effets des PSS. à l'égard du POS.....</i>	105
c) <i>Effets des PSS à l'égard des demandes d'utilisation du sol.</i>	105
Section II - LES MESURES DE PRÉVENTION FACE À DES RISQUES PARTICULIERS ET DÉTERMINÉS.....	106
A. Risques naturels et montagne.....	106
1) <i>Urbanisme et risque d'avalanche, d'éboulement.....</i>	106
a) <i>L'article 78 de la loi n° 85.30 du 9 janvier 1985.....</i>	106
b) <i>L'article L. 145-3. III du Code de l'urbanisme.....</i>	107
2) <i>Avalanches, information et prévention</i>	107
3) <i>Prévention par maintien du couvert végétal.....</i>	107
a) <i>La « mise en défens »</i>	108
b) <i>La restauration du sol.....</i>	108
4) <i>Interdiction de la dépose par hélicoptère.....</i>	109
B. L'érosion littorale.....	109
1) <i>Préservation des dunes par la maîtrise de l'urbanisation et le contrôle des activités sur les dunes</i>	109
2) <i>Routes à proximité du rivage</i>	110
3) <i>Camping</i>	110

4) <i>Circulation des véhicules motorisés dans les espaces littoraux.</i>	111
5) <i>Réalisation de travaux de plantation</i>	111
6) <i>Protection des plantations</i>	111
7) <i>Réalisation de travaux de défense contre la mer</i>	111
a) <i>Travaux à l'initiative de personnes privées</i>	112
b) <i>Travaux à l'initiative de la collectivité</i>	112
C. Forêts de protection et lutte contre l'érosion des sols en montagne et sur le littoral	112
D. Inondation	113
1) <i>Réalisation d'ouvrages contre les inondations</i>	113
a) <i>Cours d'eau domaniaux</i>	113
b) <i>Cours d'eau non domaniaux</i>	113
2) <i>Travaux dans le cadre des SAGE</i>	113
3) <i>Travaux de défense des lieux habités</i>	114
4) <i>Alerte des crues</i>	114
E. Tremblements de terres, cyclones, éruptions volcaniques	115
1) <i>Tremblements de terre</i>	115
a) <i>Le zonage sismique de la France</i>	115
b) <i>Le PER, les périmètres à risques R. 111-3</i>	115
2) <i>Cyclones</i>	115
3) <i>Eruption volcanique</i>	116
F. Sécheresse, calamités agricoles, incendie	116
1) <i>Sécheresse</i>	116
a) <i>Le préfet et la limitation provisoire des usages de l'eau</i>	116
b) <i>Le maire et la sécheresse</i>	116
2) <i>Calamités agricoles</i>	116
3) <i>Incendie</i>	117
a) <i>Les mesures qui peuvent être imposées aux propriétaires par le préfet</i>	117
b) <i>Documents supracommunaux s'imposant comme servitude d'utilité publique</i>	118
c) <i>Pouvoirs du maire</i>	118
d) <i>Services de lutte contre l'incendie</i>	119
e) <i>Répression pénale des incendies</i>	119
Section III - LE DROIT A L'INFORMATION ET LES RISQUES NATURELS	119
A. Le principe affirmé par la loi de 1987	119

B. Modalités de l'exercice de ce droit.....	120
Section IV - POUVOIR DE POLICE DU MAIRE ET RISQUES NATURELS	120
Section V - RESPONSABILITÉ DU MAIRE ET RISQUES NATURELS	121
* *	
*	
Chapitre 2 : LA COMMUNE CONFRONTÉE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES.....	123
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE.....	123
INTRODUCTION.....	125
Section I - LA PREVENTION PAR LA MAITRISE DE L'URBANISATION AUX ABORDS DES ENTREPRISES A RISQUES.....	126
A. La prise en compte des risques technologiques dans les documents d'urbanisme	126
1) <i>Le POS.....</i>	126
a) <i>Zonage du POS.....</i>	126
b) <i>Le règlement du POS</i>	126
c) <i>Les documents graphiques du POS.....</i>	127
2) <i>Le permis de construire.....</i>	127
B. Les normes supracommunales susceptibles de s'imposer à la commune.....	127
1) <i>Servitudes d'utilité publique.....</i>	127
2) <i>Projet d'intérêt général</i>	128
3) <i>Périmètres de protection de l'article L. 421-8 du Code de l'urbanisme</i>	129
Section II - LES CITOYENS ET L'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS DANS LA COMMUNE	130
A. L'information préalable à l'implantation d'un site « à risques »	130
1) <i>L'enquête publique</i>	130

2) <i>Les débats</i>	131
3) <i>Publicité de la décision préfectorale</i>	132
B. Le droit à l'information des citoyens face à une entreprise à risques déjà implantée	132
1) <i>L'information par l'accès aux documents administratifs</i>	132
2) <i>Les plans d'urgence et leur diffusion auprès du public : plans particuliers d'intervention (PPI) et plans d'opération interne (POI)</i>	133
a) <i>Les plans particuliers d'intervention (PPI)</i>	133
b) <i>Les plans d'opération interne (POI)</i>	134
Section III - POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET RISQUES TECHNOLOGIQUES	134
* *	
*	
Chapitre 3 : LES INSTALLATIONS CLASSÉES DANS LA COMMUNE	137
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	137
INTRODUCTION	141
Section I - LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET LES INSTALLATIONS CLASSÉES	142
A. Compétence de principe du préfet, en matière d'installations classées	142
B. La compétence résiduelle du maire	142
1) <i>Le péril imminent</i>	143
2) <i>Réglementation municipale applicable à tous les bruits</i>	143
3) <i>Règlement sanitaire départemental et installations classées</i>	143
Section II - LA MAITRISE DE L'ESPACE AUTOUR DES INSTALLATIONS CLASSÉES	143
A. La maîtrise de l'implantation des installations classées grâce au POS	143
1) <i>Le POS, un instrument à contenu variable</i>	143
a) <i>Le POS et le découpage du territoire en zones à vocation différentes</i>	143
	239

b) Effets du POS sur les autorisations de construire et sur les autorisations au titre de la réglementation sur les installations classées	144
2) Mesures de protection ou d'éloignement des installations classées s'imposant au POS	144
a) Les servitudes d'utilité publique autour des installations classées établies sur de nouveaux sites.....	145
b) Le projet d'intérêt général (PIG.).....	145
3) La modification ou la révision du POS en vue de l'implantation d'une installation classée.....	145
B. Le cas des communes sans POS.....	146
C. Installations classées et permis de construire	146
1) Coordination des procédures, permis de construire et autorisation au titre de la législation sur les installations classées	146
2) Indépendance des procédures du permis de construire et des autorisations au titre de la législation sur les installations classées.....	147
a) L'article R. 111-2° du Code de l'urbanisme.....	147
b) L'article R. 111-3-1 du Code de l'urbanisme (applicable en l'absence de POS.)	147
c) Articles R. 122-7 et R. 123-9 du Code de la construction et de l'habitation	148
Section III - L'INTERVENTION DE LA COMMUNE DANS LA PROCÉDURE D'AUTORISATION DE L'INSTALLATION CLASSÉE : L'ENQUÊTE PUBLIQUE	148
A. Publicité de l'enquête	148
B. La consultation de la commune et les débats publics.....	149
1) La consultation pour avis.....	149
a) L'étude d'impact	149
b) L'étude de dangers	150
2) Les réunions publiques	150
3) L'audition de la commune par le conseil départemental d'hygiène (installations classées les plus dangereuses)	150
Section IV - L'INFORMATION CONCERNANT LES INSTALLATIONS CLASSÉES	151

Section V - RECOURS	152
A. Le recours devant le tribunal administratif contre la création d'une installation classée	152
1) <i>Tribunal compétent</i>	152
2) <i>Personnes admises à former un recours</i>	152
a) <i>L'industriel qui s'est vu refuser l'autorisation ou qui juge les prescriptions techniques trop rigoureuses</i>	152
b) <i>Toute personne contestant la création de l'installation, ou toute personne jugeant les prescriptions techniques imposées à l'exploitant insuffisantes</i>	152
c) <i>Toute commune ou groupement de communes qui refuse l'implantation de l'installation classée ou qui au contraire désire cette implantation</i>	152
d) <i>Les associations agréées (article 40 de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature)</i>	153
3) <i>Délais</i>	153
a) <i>Recours par l'exploitant</i>	153
b) <i>Recours des tiers (associations, voisins, municipalités)</i>	153
4) <i>Moyens invocables (à titre d'exemple)</i>	153
a) <i>L'inopportunité du point de vue de la protection de l'environnement</i>	153
b) <i>Le vice de forme, ou de procédure</i>	153
c) <i>L'absence d'étude d'impact</i>	153
B. Le recours devant le tribunal administratif contre les prescriptions relatives au fonctionnement de l'installation	153
1) <i>Tribunal compétent</i>	153
2) <i>Personnes admises à former un recours</i>	154
3) <i>Délais</i>	154
C. Le recours en cas de non-respect des prescriptions par l'exploitant	154
Section VI - RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNE ET INSTALLATIONS CLASSÉES	154
A. Responsabilité pour dommages de travaux publics ou pour dommages liés à un ouvrage public	154
B. La responsabilité pour carence	155
Section VI - RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PERSONNES MORALES	155

LA COMMUNE FACE AUX DECHETS.....	157
Chapitre 1 : LA COMMUNE ET L'ASSAINISSEMENT	159
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE.....	159
INTRODUCTION.....	161
Section I - LES COMMUNES ET L'ASSAINISSEMENT.....	162
A. Pouvoir de police du maire et assainissement.....	162
B. Le maire, responsable de l'urbanisme dans sa commune	162
C. Le maire et les rejets dans le réseau d'assainissement	162
1) <i>La protection des réseaux d'assainissement et les particuliers</i> <i>(article 29-2 du règlement sanitaire départemental type).....</i>	162
2) <i>Les rejets des établissements hospitaliers.....</i>	163
3) <i>Les rejets industriels dans un réseau d'assainissement.....</i>	163
Section II - LES CONSTRUCTIONS ET LES AMÉNAGEMENTS NÉCESSITANT UN RACCORDEMENT À L'ASSAINISSEMENT.....	164
A. Lotissements et ensembles d'habitations	164
B. Terrains à bâtir	164
C. Zones d'urbanisation futures dans les communes littorales ...	164
Section III - L'ASSAINISSEMENT AUTONOME - L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	165
A. L'assainissement autonome et les communes.....	165
1) <i>Le contrôle et l'entretien de l'assainissement autonome par la commune</i>	165
2) <i>La délimitation des zones ne relevant pas de l'assainissement collectif de la commune.....</i>	166
B. L'assainissement collectif.....	166
1) <i>La délimitation des zones d'assainissement collectif par la commune</i>	166
2) <i>Financement de l'assainissement collectif.....</i>	166
Section III - L'OBLIGATION DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC	167

A. A la création d'un réseau d'assainissement.....	167
B. Lorsque l'immeuble est édifié postérieurement à l'implantation	168
Section IV - LA CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	168
A. Les modalités de création d'un réseau d'assainissement.....	169
B. Construction d'une station d'épuration	169
1) <i>Permis de construire</i>	170
2) <i>Etude d'impact</i>	170
3) <i>Enquête publique.....</i>	171
4) <i>Protection visuelle et sanitaire des abords de la station.....</i>	171
5) <i>Autorisation préfectorale.....</i>	171
6) <i>Assistance technique à la construction.....</i>	171
Section V - RESPONSABILITE	172
* *	
*	
Chapitre 2 : LES DÉCHETS MÉNAGERS	175
PRINCIPAUX TEXTES DE RÉFÉRENCE	175
INTRODUCTION.....	177
Section I - LES BASES JURIDIQUES DE L'INTERVENTION DU MAIRE DANS LE DOMAINE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ..	178
A. Le service public de l'élimination des déchets.....	178
B. Le pouvoir de police du maire.....	179
C. Le règlement sanitaire départemental (RSD).....	180
Section II - LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES (OM)	180
A. La collecte	180
1) <i>La fréquence minimale de la collecte par type de commune (décret n° 77.15 du 7 février 1977, JO du 20 février).....</i>	181
	243

2) <i>Les détails des obligations par type de déchets : (circulaire du 18 mai 1977 relative au service d'élimination des déchets ménagers, JO du 9 juillet)</i>	182
a) <i>Les véhicules abandonnés</i>	182
• <i>Les carcasses.....</i>	182
• <i>La mise en fourrière</i>	182
b) <i>Les encombrants</i>	182
c) <i>Les déchets ne pouvant être éliminés dans des conditions ordinaires sans créer de risques pour les personnes ou l'environnement</i>	183
d) <i>Les déblais et gravats</i>	183
e) <i>Les déchets d'origine commerciale ou artisanale</i>	184
f) <i>Les déchets industriels banals</i>	184
g) <i>Les petits déchets éparpillés sur la voie publique.....</i>	184
3) <i>Les organismes chargés d'effectuer la collecte</i>	185
4) <i>Le financement de la collecte.....</i>	185
a) <i>Le financement par l'institution d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères.....</i>	185
b) <i>La redevance générale d'enlèvement des ordures ménagères.....</i>	186
c) <i>La redevance d'enlèvement des déchets des campings.....</i>	186
d) <i>La redevance spéciale pour déchets banals ne provenant pas des ménages.....</i>	186
B. La collecte sélective	187
1) <i>La justification de la collecte sélective.....</i>	187
2) <i>Le maire et la mise en place d'un système de collecte sélective.....</i>	187
3) <i>Les aides financières.....</i>	188
C. L'élimination des ordures ménagères.....	188
1) <i>L'élimination des ordures ménagères et les communes.....</i>	188
a) <i>Le rôle des communes</i>	188
b) <i>Les modalités de l'opération d'élimination (choix du mode de gestion de ce service public).....</i>	188
2) <i>Les modes d'élimination des ordures ménagères.....</i>	189
a) <i>Un préalable : une bonne connaissance des déchets à éliminer.....</i>	189
b) <i>Les différentes techniques.....</i>	189
• <i>La mise en décharge.....</i>	190
• <i>Les usines de traitement de déchets ménagers</i>	192

Section III - LA PLANIFICATION DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET LA PARTICIPATION DES COMMUNES À CETTE PLANIFICATION.....	192
Les plans départementaux d'élimination des déchets ménagers.	192
Section IV - L'INFORMATION DE LA COMMUNE ET DES ADMINISTRÉS DANS LE DOMAINE DES ORDURES MÉNAGÈRES	193
A. Information des administrés	193
B. Information des communes	194
1) <i>La commission locale d'information</i>	194
2) <i>Les consultations pour avis avant l'octroi de l'autorisation d'exploiter une installation d'élimination de déchets délivrée par le préfet.....</i>	194
Section V - CONTENTIEUX, RESPONSABILITÉ COMMUNALE ET ORDURES MÉNAGÈRES	194
A. Contentieux de la légalité des actes du maire.....	194
B. Contentieux de la responsabilité.....	195
C. Responsabilité pour voie de fait.....	196
Section VI - LES COMMUNES PEUVENT-ELLES SE CONSTITUER PARTIE CIVILE ?	196
* *	
*	
Chapitre 3 : LES DÉCHETS INDUSTRIELS.....	199
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	199
INTRODUCTION.....	201
Section I - LES COMMUNES, LE PUBLIC, LES MESURES D'INFORMATION RELATIVES AUX DÉCHETS INDUSTRIELS	201
Section II - LA PLANIFICATION DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS INDUSTRIELS	203
Section III - LES COMMUNES PEUVENT-ELLES SE CONSTITUER PARTIE CIVILE ?	203
	245

Chapitre 4 : LES DÉCHETS HOSPITALIERS	205
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	205
INTRODUCTION.....	207
Section I - RAPPEL DES DISPOSITIONS DU REGLE- MENT SANITAIRE DEPARTEMENTAL (RSD) .	207
Le principe de séparation à leur source des déchets hospitaliers	207
1) <i>Le tri des déchets hospitaliers</i>	<i>207</i>
2) <i>Déchets ménagers assimilables aux ordures ménagères.....</i>	<i>208</i>
3) <i>L'incinération de déchets contaminés</i>	<i>208</i>
a) <i>L'incinération pratiquée à l'intérieur de l'établissement</i>	<i>208</i>
b) <i>L'incinération pratiquée à l'extérieur de l'établissement</i>	<i>208</i>
Section II - L'INTERVENTION DES COMMUNES DANS LA GESTION DES DECHETS HOSPITALIERS	209
A. La présence des élus au sein des conseils d'administration des hôpitaux	209
B. Les rejets des établissements hospitaliers : des rejets suscep- tibles d'être évacués par les mêmes voies que les déchets urbains « classiques » :.....	209
1) <i>Nécessité d'une autorisation du maire pour le rejet dans un réseau d'assainissement</i>	<i>209</i>
2) <i>Nécessité d'une déclaration ou d'une autorisation préfectora- le pour les rejets pratiqués vers d'autres milieux (eaux super- ficielles).....</i>	<i>210</i>
C. Interdiction de rejet des déchets hospitaliers contaminés sans traitement	210
Section III - Les schémas territoriaux d'élimination des déchets hospitaliers.....	210
Section IV - Responsabilité de la Commune	211
CONCLUSION	213
BIBLIOGRAPHIE.....	219
INDEX.....	223